



ROBION - Année 2020 N° 07 Bis – Spécial Carême - LES TAILLADES

Presbytère – 24, place de l'église – 84440 Robion – 04 90 76 60 22 – paroisse.derobion@orange.fr

Visitez nos églises : www.notredamedelanativite.com - www.sainteluce.eu

Page internet de la paroisse : www.robion.paroisse84.fr

Les **40 jours du Carême**, à la suite du Peuple de Dieu qui a cheminé pendant 40 jours au désert, à la suite de Notre Seigneur qui s'est préparé pendant 40 jours au désert avant de commencer sa vie publique, nous devons entrer dans ce temps de cheminement dans la foi, et de préparation de nos cœurs pour célébrer les mystères de notre foi à Pâques.

Vivre le carême, c'est **prendre au sérieux notre foi**, en prenant les moyens de faire plus de place à la prière, au partage et à la pénitence dans notre vie.

La **pénitence** permet de nous libérer de ce qui n'est ni essentiel, ni utile à notre vie, voire qui peut constituer un obstacle dans nos vies et dans nos cœurs. La pénitence est une démarche joyeuse et enthousiaste, car elle est le moyen d'aimer et d'être aimé plus encore.

La **prière** doit prendre plus de place dans nos vies, parce qu'elle est cette respiration de l'âme par laquelle non seulement nous aimons Dieu, mais nous lui présentons nos vies, nos cœurs, nos intentions, pour qu'il y manifeste son amour. Elle est encore le moyen d'aimer les autres, notre prochain, même nos ennemis.

Parce que celui qui prétend aimer Dieu et qui n'aime pas son prochain est un menteur, le **partage** est le moyen de manifester concrètement cet amour, en acte et en vérité. Nous pouvons partager nos biens, avec ceux qui en manquent, bien sûr, mais aussi notre temps, nos qualités !

Ce qui est important, ce n'est pas la quantité de choses que nous ferons pendant le carême, mais ce que nous ferons tout au long du Carême, ce qui nous permettra d'entrer et de vivre ce temps d'attente et de préparation.

AVANT LE CARÊME

Mardi 25 février Récollecion avec les Compagnons de Saint-Michel

- | | |
|---------|---|
| 9 h 30 | Accueil |
| 10 h | Entretien sur le carême par le chanoine Trauchessec |
| 11 h | Messe sous la forme extraordinaire du rite romain |
| 12 h | Repas partagé |
| 13 h 30 | Entretien par le chanoine Trauchessec |
| 14 h 30 | Chapelet pour la France |

15 h Chemin de croix

16 h Adoration du Saint-Sacrement, confessions, chapelet de s. Michel

MARDI-GRAS – Mardi 25 février – SOIREE CREPES

Soirée crêpes au presbytère de Robion

19 h – 22 h (mise en place à 18 h 30)

TOUT AU LONG DU CAREME

Entrée en Carême – MERCREDI DES CENDRES – 26 février

La porte d'entrée du Carême, c'est le MERCREDI DES CENDRES, où nous recevons en signe de pénitence et de conversion des cendres sur le front.

8 h 30 : Messe des Cendres à Robion (forme extra. du rite romain) ;

12 h : Imposition des Cendres (sans messe) à Robion ;

16 h : Imposition des Cendres (sans messe) à la Maison de retraite ;

19 h : Messe des Cendres à Robion

26 février – 20 h – 21 h – Soirée SOUPE

Après la messe des cendres à Robion, nous nous retrouverons au presbytère, nous partagerons une **soupe (sans gras, bien sûr)** et nous terminerons par une **prière**.

Confessions

Le sacrement de la réconciliation, ou confession, est un sacrement de guérison du cœur. Par la puissance de sa Miséricorde, Notre Dieu ne fait pas que pardonner nos péchés, Il guérit et libère notre cœur de tout ce qui le blesse et l'entrave.

- **Dimanche** **9 h 30**
- **Mercredi** **7 h 30** **pendant l'adoration**
- **Vendredi** **16 h** **après le chemin de croix**
- **Samedi** **17 h 30** **aux Taillades**
- **ou sur rendez-vous**

Célébrations pénitentielles

Mardi 31 mars	18 h 30	Cavaillon
Mercredi 1 ^o avril	18 h 30	Châteauneuf-de-Gadagne
Jeudi 2 avril	18 h 30	L'Isle-sur-la-Sorgue

CHAQUE JOUR DE CARÊME

La messe quotidienne

Mardi **8 h 30 ou 18 h 30**

Mercredi au samedi **8 h 30**

La messe quotidienne est le moyen chaque jour, dans la prière et l'offrande du sacrifice eucharistique, de nourrir notre foi.

Samedi de Carême	Parle ! Seigneur ! Ton serviteur écoute
-------------------------	--

9 h – 10 h Groupe « *Parle ! Seigneur ! Ton serviteur écoute* »

Prenon le temps de nous mettre à l'écoute de la **PAROLE DE DIEU**, ensemble, de partager aussi bien nos questions, que nos découvertes et connaissances.

Mercredis de Carême	Prière et adoration
----------------------------	----------------------------

7 h 30 Adoration du Saint-Sacrement

Vendredis de Carême	Chemin de croix
----------------------------	------------------------

15 h à 15 h 45 Prière et médiation du chemin de Croix, à l'église de Robion.

COMPRENDRE ET VIVRE LE CARÊME

Signification des Cendres

Les cendres sont traditionnellement confectionnées à partir des rameaux bénits de l'année précédente.

Le fait de se couvrir de cendres, comme signe de pénitence et de deuil est abondamment attesté dans l'Ancien Testament (*Jos 7, 6 ; 2 Sam 13, 19 ; Ex 27, 30 ; Job 2, 12 et 42, 6 ; Jon 3, 6 ; Est 4, 3*).

Par ce qu'elle est le produit de la combustion et par sa légèreté, la cendre est l'image des choses fragiles et éphémères. Abraham dit à Dieu « je ne suis que cendre et poussière » (Gn 18, 27). En nous rappelant ces choses, c'est un moyen de nous attacher, précisément, à ce qui est fort et durable.

C'est dans les pays Rhénans, au X^os, que ce rite sensible s'est développé, avant de s'imposer au XIII^os à toute l'Eglise.

Jeûne et abstinence pendant le Carême
--

L'Eglise demande aux fidèles d'observer les directives suivantes pour « signifier » l'esprit de conversion que proclame l'Évangile : se priver pour faire pénitence et partager avec ceux qui sont dans le besoin

- **Tous les vendredis de l'année** : abstinence (de viande, alcool, tabac...) ou bien un moment plus important consacré à la prière.
- **Mercredi des Cendres et Vendredi Saint** (au moins) Jeûne et abstinence : privation substantielle de nourriture et partage avec ceux qui sont dans le besoin.
- **Chaque Vendredi de Carême** : abstinence de viande et temps de prière

(décision de l'Épiscopat français du 29 octobre 1984)

A chacun de voir, en conscience ce qu'il peut faire en plus, sans nuire ni à sa santé, ni à son devoir d'état, ni à ses bonnes relations.

Le temps de la Passion

A partir du V^o Dimanche de Carême, nous entrons dans le temps de la Passion. Pour nous aider à fixer notre attention sur le Christ Jésus, et contribuer à notre dépouillement, pendant cette période, les images et statues dans les églises sont habituellement voilées, ne laissant plus apparaître que les croix et les images du chemin de croix.

CARÊME A LA RADIO – RCF Lumières : <http://rcf.fr/careme-1> – 104 FM

CALENDRIER DE CAREME

Mardi 25 février - Mardi-Gras	19 h – 22 h	Soirée crêpes
MERCREDI 26 FEVRIER	8 h 30	Messe à Robion sous la forme extraordinaire du rite romain (<i>int.</i>)
<i>MERCREDI DES CENDRES</i>	12 h	Imposition des cendres (sans messe) à Robion
	16 h	Imposition des cendres (sans messe) à la Maison de retraite
	19 h	Messe des Cendres à Robion
	20 h	Soirée « Soupe » au presbytère
Mardi 31 mars	18 h 30	Célébration pénitentielle à Cavaillon
Mercredi 1^o avril	18 h 30	Célébration pénitentielle à Châteauneuf-de-Gadagne
Jeudi 2 avril	18 h 30	Célébration pénitentielle à L'Isle-sur-la-Sorgue
DIMANCHE 5 AVRIL RAMEAUX	18 h	Samedi 4 Avril Bénédiction des Rameaux et messe aux Taillades
	10 h	Bénédiction des Rameaux et messe à Robion
SEMAINE SAINTE		
JEUDI SAINT 9 avril	8 h	Office des ténèbres (Vigiles et Laudes)
	10 h	Messe Chrismale à Avignon
	19 h	Messe de la Sainte Cène
	20h-00h	Veillée de prière à l'église
VENDREDI SAINT 10 avril	8 h	Office des ténèbres
	9 – 11 h	Confessions
	15 h	Chemin de croix
	16-18 h	Confessions
	19 h	Office de la Passion
SAMEDI SAINT 11 avril	8 h	Office des ténèbres
	9 -11 h	Confessions
	16-18 h	Confessions
NUIT DE PÂQUES 11 avril	21 h	<i>Vigile de Pâques – Messe</i>
PÂQUES 12 AVRIL	10 h	Messe à Robion
	11 h 15	Messe à Robion (forme extr. du rite romain)